

ATELIER D'ÉCRI- -TURE

OBJECTIFS

- > Expérimenter l'écriture de manière ludique,
- > rencontrer un professionnel de l'écriture,
- > favoriser l'expression de l'intime et le plaisir de la création littéraire.

DESCRIPTIF

Écriture de textes accompagnée d'un auteur, d'un journaliste ou d'un animateur d'atelier d'écriture.

Nombre de classe par séance : 1 classe en demi-groupe ou en classe entière selon le nombre d'élèves.

Durée : 2 heures au total semaine à raison de six à huit séances pour la finalité du projet. Une visite de découverte de la médiathèque en classe entière est à prévoir en supplément des séances d'atelier.

Lieu de déroulement : dans l'établissement (classe ou CDI) ou à la Médiathèque.

Évaluation : édition de la production écrite des élèves et restitution publique possible par une lecture orale d'eux-mêmes ou d'un professionnel.
Questionnaire d'évaluation..

Indicateurs financiers : 47 € par séance et par intervenant pris en charge par la Métropole Aix-Marseille-Provence.
130 € d'honoraire par heure pour les intervenants extérieurs (auteurs, animateurs d'atelier d'écriture) pris en charge par la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Participations financières demandées : aucune

Modalités techniques et de fonctionnement :
contacter la structure.

PARCOURS
DE L'ÉDUCATION
ARTISTIQUE ET CULTURELLE
EN MILIEU SCOLAIRE
2023/2024

LECTURE ET ÉCRITURE

PUBLIC

COLLÈGE
LYCÉE

CONTACTS

MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE
Laurence Dhô
06 45 30 55 08
laurence.dho@ampmetropole.fr